

COMMUNIQUÉ DU 08/11/2022

DES QUATRE SYNDICATS MEMBRES DE
L'ALLIANCE DE LA BIOLOGIE MÉDICALE (ABM)

Il est désormais clair que le gouvernement a donné à Monsieur Fatôme un mandat pour asphyxier la biologie médicale : nous lui envoyons donc notre mandat de grève !

Dès la publication du rapport charges et produits de la CNAM en juillet 2022, **les laboratoires de biologie médicale ont dit partager l'objectif du gouvernement de mieux maîtriser les dépenses de santé** et ont affirmé leur volonté de participer à l'effort exceptionnel sur les dépenses COVID sans remettre en question le montant de l'enveloppe de 250 millions d'euros proposé à l'article 27 du PLFSS. Mais, **à la condition que cet effort porte uniquement sur les actes COVID et sur la seule année 2023.**

Après plusieurs rendez-vous infructueux, la profession avait averti la CNAM de la nécessité d'aboutir à des engagements concrets ce lundi 7 novembre. Alors que les laboratoires de biologie médicale étaient venus devant la CNAM avec un mandat clair de négociation et une volonté de discussion sur leur contribution à la maîtrise des dépenses Covid, **les 4 syndicats, membres de l'Alliance de la Biologie Médicale se sont heurtés à un mur.**

L'Assurance Maladie a prouvé une fois de plus son incapacité à dialoguer . **Quand on décide des politiques publiques, on ne tire pas sur ceux qu'on envoie au front en première ligne.** Depuis 2020, les laboratoires de biologie médicale sont mobilisés dans la lutte contre la Covid, à la demande expresse des autorités. Aujourd'hui encore, les laboratoires de biologie médicale continuent de tester massivement les Français. Parce que c'est la stratégie qui a été décidée et que, en professionnels de santé responsables et soucieux de la santé des Français, ils appliquent la politique de santé que les pouvoirs publics conçoivent.

Malgré cela, il semblerait que nous ne méritons pas l'écoute des autorités jusqu'à la prochaine pandémie. Ce soir Thomas Fatôme a d'emblée fermé la porte à toute négociation et est même revenu sur des engagements qu'il avait pris publiquement la semaine dernière. **Contrairement à ce qu'il avait affirmé au Parisien, le rabot qu'il entend imposer à notre profession portera effectivement sur 2023, 2024, 2025 et 2026.** On nous mène donc bien en bateau depuis des semaines.

Pire, M. Fatôme est revenu avec une nouvelle proposition de rabot plus salée encore que celle envisagée initialement : **A chaque rendez-vous, la facture s'alourdit de plusieurs dizaines de millions d'euros !**

De 180 millions d'euros d'économies initialement prévues sur une année, la CNAM a maintenant grossi sa facture à 1,276 milliards d'euros d'économies sur la biologie médicale.

Dans le détail, la proposition initiale de la CNAM dans son rapport Charges et Produits de juillet était de 180 millions d'euros sur l'année 2023. Nous avons ensuite appris que le couperet passait à 250 millions d'euros en lisant le PLFSS. Et après des semaines à alerter le gouvernement et la CNAM sur les risques d'un tel projet, voilà que l'addition s'envole désormais à 280 millions d'euros sur 2023, 332 millions sur 2024, 332 millions sur 2025 et 332 millions sur 2026 ! C'est donc - au bas mot puisque les hypothèses de travail de la CNAM reposent sur des anticipations de dépistage Covid fantaisistes pour l'année prochaine et

négligent sciemment l'inflation – 1,276 milliards d'euros qui seront ponctionnés sur la biologie de proximité d'ici à 2026 !

Ce n'est rien de moins qu'un projet d'asphyxie programmée de la biologie médicale que prévoit la CNAM. Quand nous appelons à traiter un problème de santé publique comme tel, **les pouvoirs publics s'entêtent à agir en comptables et prennent sciemment le risque qu'aux déserts médicaux s'ajoutent demain les déserts des labos !** Ces décisions auront des conséquences néfastes à la fois sur la santé des Français et sur l'emploi local. De fait, cette politique de rabot aveugle provoquera la fermeture de laboratoires de proximité, particulièrement dans les zones rurales et les déserts médicaux, et augmentera les inégalités d'accès à la santé de nombreux patients qui perdront la possibilité d'avoir accès à des examens biologiques près de chez eux.

Parce que notre profession est en danger et que les pouvoirs publics se refusent à nous entendre, **nous syndicats de la biologie médicale avons décidé d'officialiser l'entrée en grève reconductible de tous les laboratoires de biologie médicale à compter du lundi 14 novembre 2022. Nous serons suivis par l'ensemble des réseaux de laboratoires de l'Alliance de la Biologie Médicale.**

Face à la folie austéritaire de la CNAM, nous en appelons désormais au politique. Messieurs les ministres Attal et Braun, souhaitez-vous vraiment prendre le risque d'une mobilisation générale des libéraux de santé alors que notre système de santé est encore si fragile ?

Contact presse

presseabm@havas.com – 06 73 06 65 43 (Renan Quiniou)

L'Alliance de la Biologie Médicale (ABM) fédère l'ensemble des acteurs de la biologie médicale française, représentants syndicaux (Biomed, SDB, SLBC, SNMB) comme réseaux de laboratoires (Biogroup, Cerba HealthCare, Eurofins, Inovie, LBI, Synlab, Unilabs). Parce qu'ils interviennent dans 70 % des diagnostics et décisions médicales, parce qu'ils sont au cœur des politiques de prévention et parce qu'ils sont en première ligne de la gestion des épidémies, les acteurs de la biologie médicale jouent un rôle pivot au service de la santé publique. Chaque jour, les biologistes médicaux agissent au service d'un demi-million de patients, au sein de 4 200 laboratoires de proximité implantés dans tous les territoires. Pionniers d'une révolution scientifique, industrielle et de santé publique, les membres de l'ABM ont pour priorité de maintenir une biologie de proximité qui allie qualité, performance et innovation, au bénéfice de tous les citoyens.